



IN HOC SIGNO VINCES

La "Croix"

25, RUE SAINT-GABRIEL  
Boîte de Poste 1329

JOSEPH BÉGIN  
Directeur-Propriétaire

Téléphone: Bell Main 6974.

## LE PAPE EST MORT, VIVE LE PAPE !

### Le dernier message de Pie X au monde catholique

Notre Saint Père Pie X est mort jeudi matin vers 1 heure et demie.

Son grand cœur n'a pu surmonter la peine que lui causait l'horrible guerre qui ravage toute l'Europe.

Depuis plusieurs jours, il ne travaillait pour ainsi dire plus, réservant tous ses instants pour demander à Dieu de répandre sa miséricorde sur les peuples déchainés les uns contre les autres. Il ne cessait de le prier de faire cesser les causes de la guerre et d'accorder la paix au Vieux Monde.

« Dans l'ancien temps, disait-il une parole du Pape pouvait faire cesser le massacre, mais maintenant c'est impossible. »

« C'est impossible », ah ! que cette triste vérité devrait faire réfléchir les hommes !

Impossible, parce que les États relient Jésus-Christ au lieu de le confesser, et persécutent son auguste Vicaire au lieu d'écouter sa parole.

Impossible, parce que l'esprit de révolte contre Dieu et ses lois s'est emparé du monde et en a chassé l'esprit de foi qui mettait jadis les rois comme les peuples aux pieds du Souverain Pontife.

Impossible encore, parce que les crimes des hommes et des nations sont devenus si grands et si odieux que la main vengeresse du Tout-Puissant ne peut plus être arrêtée.

Aussi, le fléau de Dieu passe, terrible.

Les Allemands, comme les barbares d'autrefois, mettent à feu et à sac tous les peuples qu'ils rencontrent sur leur passage.

Mais, comme autrefois aussi, des cendres et des ruines sortira une chrétienté régénérée.

Et c'est notre conviction que Dieu brisera ensuite l'instrument (Allemand) dont il se sera servi pour ramener les peuples à l'observance de ses lois.

Une dépêche de Rome nous dit que, quelques instants avant d'expirer, le Saint-Père, se ranimant un peu, prononça ces paroles :

« Maintenant que la fin est proche, je commence à croire que le Tout-Puissant, dans sa bonté infinie, veut m'épargner le spectacle des horreurs qui se produisent en Europe. »

Evidemment, il est mort le cœur brisé. Ce n'est pas la maladie qui le faisait souffrir depuis quelques années, qui l'a emporté, c'est la douleur de voir ses enfants s'entredéchirer et s'entre-tuer.

Comme le Christ a racheté les péchés des hommes en mourant pour eux ; ainsi notre Saint-Père, par ses souffrances, méritera sans doute à l'Europe d'avoir bientôt une paix durable et féconde.

La prière, la pénitence et la souffrance, voilà les armes dont tous les catholiques devraient se servir en temps de guerre.

Pie X, le 2 août, avant de mourir, a voulu nous le rappeler dans un message qu'il a donné au monde entier.

Ce fut comme son testament, sa dernière volonté.

Gravons-la bien, nous, Canadiens, dans notre esprit et dans notre

cœur, si nous voulons nous éviter les horreurs de la guerre.

Pie X est mort, mais la Papauté vivra jusqu'à la fin des siècles ; nous en avons l'assurance de Jésus-Christ lui-même.

Vive donc le Pape que le Conclave, qui doit se réunir le 3 septembre prochain, nous donnera !

JOSEPH BÉGIN.

## L'observance du jour du Seigneur

Il y a quelques jours, Sa Grandeur Mgr Bruchési faisait l'importante déclaration suivante :

« Laissez moi ajouter qu'il reste encore des luttes à livrer et des victoires à remporter. Et pour me borner à un seul point, mais capital celui-là, je vous dis : il faut vous liguer ensemble, faire appel à notre peuple, aux pouvoirs municipaux, aller aux règlements si la chose est nécessaire, pour faire mettre fin au travail et au trafic du dimanche dont nous sommes actuellement, hélas ! les témoins attristés. Si ce travail et ce trafic, si contrairement à l'esprit du christianisme, sont défendus par nos lois, je supplie les autorités civiles de les faire cesser. Et si les lois actuelles sont insuffisantes, demandons qu'on en fasse d'autres bien claires et bien précises. Il ne faut pas que des étrangers qui n'ont pas nos croyances puissent impunément intruire chez nous des habitudes que le christianisme condamne. S'ils veulent vivre à nos côtés qu'ils respectent nos traditions séculaires, et qu'à tout prix le jour du Seigneur soit respecté. »

Monsieur n'a pas nommé les juifs, mais il les a bien désignés. Le scandale que donnent les juifs en travaillant le dimanche est malheureusement suivi par plusieurs grandes compagnies industrielles, qui obligent leurs employés, catholiques en grande partie, à transgresser la loi de Dieu sur le dimanche.

La suggestion de Mgr l'Archevêque de Montréal est des plus opportunes. Elle touche à une plaie naissante mais grandissante à vue d'œil. Cette plaie ronge l'Europe, elle est sans doute l'une des causes des maux de la guerre qui se déchangent aujourd'hui sur le vieux monde.

Guérissons-la tandis que nous le pouvons encore. Ce sera un excellent moyen de nous éviter les horreurs de la guerre.

Joseph BÉGIN.

## La contribution de guerre de la Province

Le gouvernement provincial a décidé d'offrir à l'Angleterre quatre millions de livres de fromage, comme contribution de guerre.

Dans les circonstances, on ne peut pas venir plus efficacement en aide au Royaume Uni.

Avant deux mois, les vivres manqueront, en Europe, beaucoup plus que les hommes.

La guerre qui ne fait que commencer nous laisse déjà entrevoir la famine.

Heureux seront alors les belligérants qui seront à l'abri de cette terrible faucheuse de vies humaines !

S. G. Mgr Cloutier est arrivé d'Europe hier. Il a fait le voyage sur la « France ».

## AUTOUR DE LA MORT DE PIE X

S. E. le cardinal Bégin, en apprenant la mort de S. S. Pie X, a fait publier le communiqué suivant :

« La mort de Pie X en privant l'Eglise de son Chef visible à l'heure de la terrible épreuve qui bouleverse la société européenne, met le comble à notre tristesse. Il est mort de douleur, l'univers entier le proclame. Son cœur de père et de pasteur s'est brisé au spectacle des nations chrétiennes s'entredéchirant au grand détriment de leur bonheur spirituel et temporel. Représentant suprême du Prince de la paix, il a vu s'évanouir l'une après l'autre ses espérances de la pacification des nations chrétiennes, qui a toujours été une des « intentions des Souverains Pontifes » pour lesquelles nous sommes exhortés à prier.

Nul Pape ne fut jamais plus justement populaire et aimé que celui qui vient d'achever sa glorieuse et sainte carrière, remplie d'œuvres multiples et remarquables, par lesquelles il a réalisé parfaitement sa devise : *instaurare omnia in Christo*. Issu du peuple, il lui est resté uni par la simplicité de sa vie, par l'humble condition qu'il a maintenue sa famille ; il est « allé au peuple » dans le sens apostolique du mot, par les prédications dominicales du commencement de son règne, par les décrets qui ont rendu accessible à tous les fidèles, même les plus petits, la participation au pain évangélique et au pain eucharistique.

Pour moi et pour l'Eglise de Québec qui, quasi à la veille de sa mort, avons été l'objet de sa munificence et de sa prédilection, le coup est plus sensible, le deuil plus profond et le devoir de la reconnaissance plus sacré et plus urgent de prier pour que le grand Serviteur des Serviteurs de Dieu que le divin Maître vient d'appeler à Lui, aille bientôt s'asseoir au rang des Apôtres dont il fut le digne et vaillant successeur.

L.-N. cardinal BÉGIN,

Archevêque de Québec.

Québec, le 20 août 1914.

Son Eminence le cardinal Bégin, partira lundi pour New-York, où il s'embarquera sur la « France », pourvu qu'il acquiert avant de partir la certitude qu'il pourra atteindre Rome assez tôt pour assister au conclave.

Il a adressé, au cardinal Merry Del Val, secrétaire d'Etat du Vatican, le câblogramme suivant :

Québec, août 21

Cardinal Merry Del Val.

Vatican, Rome.

Hommage de sympathie. Québec pleure avec l'univers entier l'illustre pontife, le Père Bien-Aimé, le Pasteur vigilant, et prie Dieu de tempérer et d'abrégier l'épreuve de la Sainte Eglise.

(Signé)

Cardinal BÉGIN.

Jeudi prochain, à 9.30 heures du matin, aura lieu dans la Cathédrale de Montréal un service solennel à la mémoire de Sa Sainteté Pie X. Sa

Grandeur Mgr Bruchési officiera. Une même cérémonie aura lieu dans toutes les églises et chapelles de la ville et du diocèse, quelques jours plus tard.

S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal en apprenant cette malheureuse nouvelle, s'est exprimé en ces termes :

« La mort inattendue de Pie X est la plus douloureuse épreuve qui pouvait frapper l'Eglise à l'heure présente. Je n'en doute pas, l'épouvantable guerre qui vient d'armer les uns contre les autres presque toutes les nations de l'Europe n'a pas peu contribué à abrégier ses jours. Son cœur a dû être brisé par le chagrin.

Quelle perte fait en lui l'univers catholique ! Il est sans contredit un des plus illustres pontifes qui aient occupé le siège de saint Pierre. — Une piété ardente, un esprit surnaturel, une confiance sans limite dans la Providence divine, une humilité qui rappelait celle des plus grands saints, une bonté suave jointe, quand il s'agissait de la doctrine à défendre ou des erreurs à condamner, à une inébranlable fermeté, tels me paraissent avoir été les principaux traits de sa vie. — Il a fait les réformes les plus importantes. Il a entrepris et mené à bon fin les œuvres les plus ardues. Au moment de la plus critique de son histoire, la France a été sauvée par son énergie apostolique.

Mais Pie X gardera surtout un nom glorieux dans l'histoire de l'Eglise : il s'appellera le pape de l'Eucharistie.

J'ai eu le bonheur de le voir plusieurs fois. Les instants de conversation intime que j'ai eus avec lui comptent parmi les plus heureux de ma vie. »

Sir Lomer Gouin a adressé au Secrétaire d'Etat de sa Sainteté le câblogramme suivant :

« Québec, 20 août 1914.

S. E. le Card. Merry del Val,  
Vatican, Rome.

Le peuple de la province de Québec a appris avec douleur la mort de Sa Sainteté Pie X. Veuillez accepter au nom de mes collègues, et de ma part, nos plus vives condoléances.

LOMER GOUIN. »

## Le Général des Jésuites DÉCÉDÉ

Une dépêche de Rome nous apprend que le Très Rév. Père Wernz, général des Jésuites, est mort le 20 du courant. Les graves événements de la guerre auraient hâté sa fin.

Le Très Rév. Père François-Xavier Wernz naquit le 4 décembre 1842 à Rottwill, Wurtemberg. Il entra novice le 5 décembre 1857 ; il professa les quatre vœux le 2 février 1876. Il fut nommé professeur de droit canon à l'Université Grégorienne de Rome, en 1883. En 1904, il devint recteur de cette université.

Le 8 septembre, 1906, il fut élu préposé général de l'ordre. Le 4 novembre 1908, il devint consultant du Saint-Office, de la Consistoriale, de l'Index des Affaires Ecclésiastiques extraordinaires et membre de la commission pour la codification du droit canon.

A l'imprimerie de la « Croix », vous trouverez le bon travail à bon marché.

## LA GUERRE

### Résumé des événements

15 Août.— Un Alsacien d'origine française, mécanicien sur un train de 700 soldats allemands, conduisit ce train au milieu des avant-postes français qui font les Allemands prisonniers.

Les Autrichiens continuent à bombarder Belgrade dont une partie est détruite par le feu.

Les Jeunes-Turcs s'agitent en faveur de l'Allemagne.

Le gouvernement russe promet à la Pologne son autonomie de langue et de religion pourvu que les Polonais soient loyaux pendant la guerre.

L'ours moscovite devient agneau ! Mais ce ne sera que durant la guerre !

Le gouvernement allemand suspend les échéances commerciales jusqu'au 1er octobre.

Lentement les Allemands continuent à étendre leur invasion sur la Belgique et bien qu'ils aient subi plusieurs durs échecs et qu'ils aient perdu beaucoup de monde, ils semblent occuper en force une ligne entre Namur et Haalen, en avant de Liège et dans la direction de Bruxelles et d'Anvers. On s'attend qu'ils vont arriver en contact prochainement avec les armées alliées qui sont aussi entrées en Belgique et qui ont pris des dispositions de combat à un point qui n'est pas nommé.

16 août.— Les Français continuent leurs succès en Alsace.

Les Belges font aux Allemands une résistance magnifique.

« Dix huit mois » telle est la réponse laconique faite par Lord Kitchener, comme on demandait d'indiquer la durée de la guerre, à un dîner, hier soir.

On annonce officiellement de Nyassaland, Afrique Centrale, que le navire anglais Guendolin a été surpris et capturé par le croiseur allemand Von Wissonar sur le côté Est du Lac Nya-sa.

Suivant les dernières nouvelles reçues de Constantinople, les deux croiseurs allemands le Goeben et le Breslau, sont encore à l'ancre dans le détroit des Dardanelles.

Les Turcs ont approvisionnés de charbon et des torpilleurs turcs vont et viennent pour renseigner ces croiseurs.

17.— Le Japon a envoyé un ultimatum à l'Allemagne qu'elle ait à évacuer le port de Kiau Chau, qui sera rétrocédé à la Chine.— La réponse devra être donnée d'ici au 23 août.

Une bataille navale aurait eu lieu dans l'Adriatique entre Français et Autrichiens. Deux cuirassés autrichiens ont été coulés, un autre a été dévoré par les flammes et un quatrième s'est réfugié dans le port de Cattaro, Dalmatie.

La Grèce mobilise ses troupes en face de l'attitude inquiétante de la Turquie.

La Bulgarie est en état de siège.

La prochaine grande bataille— qui est imminente—s'étendra sur une ligne de 260 milles ; jamais jusqu'ici cela n'a été vu dans l'histoire du monde.

Les Allemands ont été repoussés à Dinant, Belgique.

Les Français refoulent les Allemands en Alsace-Lorraine, sur une ligne qui s'étend de Lunéville à Saarebourg.

Autrichiens et Serbes se contre

disent au sujet de leurs victoires réciproques.

Les réservistes belges ont quitté hier Montréal pour le théâtre de la guerre.

On rapporte que les Allemands font pleuvoir des bombes du haut de leurs dirigeables et aéroplanes, sur Namur.

Le Gouverneur général du Canada visite le camp de Valcartier.

On dit que le prince Alexandre de Teck, le nouveau gouverneur du Canada, diffère son arrivée pour aller prendre du service dans l'armée anglaise.

A la suite d'un appel du Chancelier allemand, on s'inquiète beaucoup de l'attitude que prendront les Etats Unis dans la présente guerre.

Le financier Morgan refuse un emprunt à la France, afin de respecter la neutralité des Etats Unis.

L'Italie, pour la même raison, a retiré ses troupes de Scutari, Albanie.

On ne sait pas grand-chose de la flotte autrichienne, mais on croit que craignant la grande supériorité des vaisseaux anglo-français, elle s'est retirée dans le nord de l'Adriatique, sous la protection des canons de Paula.

Le navire de guerre anglais Glory est arrivé à Halifax. C'est un navire jaugeant 12,900 tonnes.

Il porte quatre canons, 12, 18, 6 et 4,3 en outre huit batteries. Il file 18,6 nœuds. Il protégera les transatlantiques qui partent du Canada pour l'Europe.

18 août.— Les Allemands avancent toujours sur Bruxelles. Cette ville est en partie évacuée par les Belges ; le siège du gouvernement a été transporté à Anvers.

Quelques engagements ont eu lieu au nord-est d'Anvers.

Des corps d'armées allemands traversent la Meuse entre Liège et Namur.

Les Russes auraient été défaits par les Allemands près de Stallupönen, en Prusse. Les Allemands leur auraient fait mille prisonniers et pris six mitrailleuses.

On annonce de Hollande que l'Allemagne refusera de se rendre à l'ultimatum du Japon.

L'Autriche mobilise sur la frontière italienne.

Les deux partis au Parlement canadien se donnent la main pour venir en aide à l'Angleterre dans la présente guerre. La Province de Québec offre 4 millions de livres de fromage à l'Angleterre.

Le 85ième régiment part ce soir pour le camp de Valcartier.

Le « Breslau » aurait été fort endommagé avant de se réfugier dans les Dardanelles.

La ville de Louvain serait occupée par les Allemands.

La rumeur à Paris veut que les Allemands soient rentrés à Bruxelles.

19 août.— Louvain tombe aux mains des Teutons qui continuent leur marche eu avant vers Anvers et semblent vouloir se faire un passage à travers les frontières du nord.

Bruxelles tombe aux mains des ennemis. Les hôpitaux de la ville sont pleins de blessés.

L'Espagne assure l'Allemagne qu'elle gardera la neutralité et qu'elle n'a de traité d'entente avec aucune puissance.

La colonne française qui a envahi la Lorraine avance sur Metz.

Des navires de guerre français et anglais bombardent la forteresse autrichienne de Cattaro.

# Scènes patriotiques

à la

## CHAMBRE BELGE

### Plutôt mourir !

C'est le 4 août. Sénateurs et députés viennent de faire irruption dans la salle des séances, ils ont gagné précipitamment les travées au milieu d'une émotion que les graves nouvelles reçues le matin a portée à son comble. La salle des séances est pleine de rumeurs et dans un état d'extrême agitation.

On note dans la tribune diplomatique la présence de Son Exc. Sir Francis Hyde-Villiers, ministre d'Angleterre; M. Klobukowski, ministre de France; Mgr Tacci Porcelli, nonce apostolique; le comte d'Ansembourg; les ministres de Russie et d'Italie et la plupart des représentants des puissances à Bruxelles. Les tribunes publiques sont archi-combles.

A 10 h., un grand silence se fait dans l'hémicycle brusquement apaisé. Tous les parlementaires sont debout à leurs bancs et la minute est solennelle.

— La Reine!

Sa Majesté vient d'apparaître à une des portes de la salle toute gracieuse et frêle dans sa toilette blanche qu'enveloppe une double cape noire. Les deux petits princes, tout de noir vêtus, et la petite princesse se tiennent à ses côtés. La Reine s'avance vers l'hémicycle, puis s'arrête, et, dans une profonde révérence, salue les représentants de la Nation.

Alors toute la salle est brusquement électrisée par les cris de « Vive la Reine! » qui, mille fois répétés partent spontanément de tous les coins de la salle. Les socialistes seuls s'abstiennent.

Quelques instants se passent ainsi sans que s'arrête le bruit des acclamations.

Et voici que la voix de l'hussier se fait entendre à nouveau et annonce le Roi.

Tout le monde cette fois encore est debout mais la fièvre de la salle a gagné les tribunes et lorsque le Roi paraît en petite tenue de campagne entouré de ses généraux et officiers d'ordonnance, l'assistance toute entière dans la salle comme aux tribunes est prise d'un enthousiasme délirant qui se traduit par des acclamations et des cris répétés de « Vive le Roi » et « Vive la Belgique » ! Spontanément les mouchoirs qui viennent d'essuyer déjà bien des larmes se sont levés et c'est au milieu d'un ciel de mouchoirs blancs, d'une tempête de cris, auxquels le public des tribunes ajoute sa voix enthousiaste que le souverain gravit lentement les degrés de la tribune présidentielle. Cinq minutes durant, sous les yeux des diplomates, dont quelques-uns ne peuvent s'empêcher d'applaudir, nous assistons à un spectacle prodigieux d'où se dégage une inoubliable impression de force et d'énergie patriotique.

Il faut que le bruit du marteau présidentiel retentisse pour que l'assemblée mette une fin à ses transports.

Le Roi d'une voix grave prononce dans un silence impressionnant :

#### Discours Du Roi

« Jamais, depuis 1830, heure plus grave n'a sonné pour la Belgique :

l'intégrité de notre territoire est menacée! La force même de notre droit la sympathie dont la Belgique, fière de ses libres institutions et de ses conquêtes morales, n'a cessé de jouir auprès des autres nations; la nécessité pour l'équilibre de l'Europe, de notre existence autonome, nous font espérer encore que les événements redoutés ne se produiront pas. Mais si nos espoirs sont déçus, s'il nous faut résister à l'invasion de notre sol et défendre nos foyers menacés, ce devoir si dur soit-il nous trouvera armés et décidés aux plus grands sacrifices.

« Dès maintenant et en prévision de toute éventualité, notre vaillante jeunesse est debout, fermement résolue, avec la tenacité et le sang-froid traditionnels des Belges, à défendre la patrie en danger.

« Je lui adresse, au nom de la nation, un fraternel salut. Partout, en Flandre et en Wallonie, dans les villes et les campagnes, un seul sentiment éteint les coeurs: le patriotisme; une seule vision emplit les esprits: notre indépendance compromise; un seul devoir s'impose à nos volontés; la résistance opiniâtre.

« Dans ces graves circonstances, deux vertus sont indispensables; le courage calme mais ferme et l'union intime de tous les Belges.

« L'une et l'autre viennent déjà de s'affirmer avec éclat sous les yeux de la nation remplie d'enthousiasme.

« L'irréprochable mobilisation de notre armée, la multitude des engagements volontaires, le dévouement de la population civile, l'abnégation des familles ont montré, de façon indéniable, la bravoure réconfortante qui transporte le peuple belge. Le moment est aux actes.

« Je vous ai réunis, Messieurs afin de permettre aux Chambres législatives de s'associer à l'élan du peuple, dans un même sentiment de sacrifice. Vous saurez prendre d'urgence, Messieurs, et pour la guerre et pour l'ordre public, toutes les mesures que la situation comporte. Quant je vois cette assemblée frémissante dans laquelle il n'y a plus qu'un seul parti, celui de la patrie, où tous les coeurs battent en ce moment à l'unisson, nos souvenirs se reportent au congrès de 1830 et je vous demande, Messieurs: Êtes-vous décidés, inébranlablement à maintenir intact le patrimoine sacré de nos ancêtres? Personne, dans ce pays, ne faillira à son devoir. L'armée forte et disciplinée est à la hauteur de sa tâche: mon gouvernement et moi-même nous avons pleine confiance dans ses chefs et dans ses soldats. Attaché étroitement à la population, soutenu par elle, le Gouvernement a conscience de ses responsabilités et les assumera jusqu'au bout, avec la conviction réfléchie, que les efforts de tous, unis dans le patriotisme le plus fervent, le plus généreux, sauvegarderont le bien suprême du pays.

« Si l'étranger, au mépris de la neutralité dont nous avons toujours scrupuleusement observé les exigences, viole le territoire, il trouvera tous les Belges groupés autour du Souverain qui ne trahira pas, qui ne trahira jamais son serment constitutionnel, et le Gouvernement infesté de la confiance absolue de la nation tout entière.

« J'ai foi dans nos destinées: un Pays qui se défend, s'impose au respect de tous: ce Pays ne périt pas.

« Dieu sera avec nous dans cette cause juste!

« Vive la Belgique indépendante! »

Lorsque le Roi déclare avec force qu'il n'y a qu'un seul parti dans l'enceinte parlementaire, des braves éclatent sur tous les bancs et lorsque, s'adressant directement aux membres de la Chambre et du Sénat, il leur demande s'ils sont résolus à maintenir intact le

patrimoine sacré de nos ancêtres, toute la salle frémissante répond d'une seule voix: Oui!

Le spectacle est émouvant et d'une grandeur intraductible.

Les ovations reprennent avec un nouvel et magnifique élan lorsque le Roi achève son discours en criant: « Vive la Belgique indépendante! »

Toute la salle l'ovationne, l'acclame, comme on acclame un chef. Les drapeaux, les mouchoirs sont agités et l'ovation folle se prolonge jusqu'aux portes du Parlement où le Roi est reconduit par un grand nombre de députés.

Quand la Reine se retire, les cris de « Vive la Reine! » l'accompagnent aussi jusqu'à la sortie. Et c'est le cri de Vive la Belgique qui retentit alors longuement lorsque la Chambre se trouve seule après le départ des souverains, pour expédier son ordre du jour.

Nous allons vivre maintenant après cette vague d'enthousiasme, une minute tragique. M. de Broqueville vient de monter au bureau les mains pleines de documents qu'il dépose nerveusement devant lui sur la tablette. Il a dans les yeux des larmes qu'il essuie.

#### Déclaration de M. de Broqueville

« Nous sommes dans des circonstances graves, Messieurs, dit-il. Je ne prononcerai que peu de parole et je me bornerai à vous lire des documents. J'espère que vous serez tous unanimes dans les circonstances que le pays traverse, et, après ce que je viens vous dire, à estimer le gouvernement digne de la confiance que le pays veut bien mettre en lui sur le terrain national. J'espère aussi que vous jugerez nécessaire de renoncer à toute délibération pour éviter toute imprudence.

« Dimanche soir, à 7 hrs, le ministre d'Allemagne nous a donné communication de la note suivante:

#### Le texte de l'ultimatum

« Le gouvernement allemand a reçu des nouvelles sûres d'après lesquelles les forces françaises auraient l'intention de marcher sur la Meuse par Givet et Namur. Ces nouvelles ne laissent aucun doute sur l'intention de la France de marcher sur l'Allemagne par le territoire belge. Le gouvernement impérial allemand ne peut s'empêcher de craindre que la Belgique, malgré sa meilleure volonté, ne sera pas en mesure de repousser sans secours une marche en avant française d'un si grand développement. Dans ce fait on trouve la certitude suffisante d'une menace dirigée contre l'Allemagne. C'est un devoir impérieux de conservation pour l'Allemagne de prévenir cette attaque de l'ennemi. Le gouvernement allemand regretterait très vivement que la Belgique regardât comme un acte d'hostilité contre elle le fait que les mesures des ennemis de l'Allemagne l'obligent de violer de son côté le territoire belge.

« Afin de dissiper tout malentendu le gouvernement allemand déclare ce qui suit:

« 1. L'Allemagne n'a en vue aucun acte d'hostilité contre la Belgique. Si la Belgique consent dans la guerre qui va commencer à prendre une attitude de neutralité bienveillante vis-à-vis de l'Allemagne, le gouvernement allemand de son côté s'engage à respecter sa neutralité. L'atteinte à son indépendance dont la menace le gouvernement allemand constituerait une flagrante violation du droit des gens. Aucun intérêt stratégique ne justifie la violation du droit. Le gouvernement belge en acceptant les propositions qui lui sont notifiées sacrifierait l'honneur de la nation en même temps qu'il trahirait ses devoirs vis-à-vis de l'Europe. Conscient du rôle que la Belgique joue depuis plus de 80 ans dans la civilisation du monde, il se refuse à croire que l'indépendance de la Belgique ne puisse être conservée qu'au prix de la violation de sa neutralité. Si cet espoir était déçu le gouvernement belge est fermement décidé à repousser par

en avant par des destructions de routes, chemins de fer, tunnels, ou autres ouvrages d'art, l'Allemagne sera obligée de considérer la Belgique en ennemie.

« Dans ce cas, l'Allemagne ne prendra aucun engagement vis-à-vis du royaume mais elle laissera le règlement ultérieur des rapports des deux Etats l'un vis-à-vis de l'autre à la décision des armes.

« Le gouvernement allemand a l'espoir justifié que cette éventualité ne se produira pas et que le gouvernement belge saura prendre les mesures appropriées pour empêcher de se produire. Dans ce cas les relations d'amitié qui unissent les deux Etats voisins deviendront plus étroites et durables. »

Cette lecture provoque des mouvements en sens divers, des gestes d'indignation et de colère contenues.

A la réception de cette note poursuivi, le chef du gouvernement, nous avons demandé aux ministres d'Etat de se joindre au gouvernement pour délibérer avec la nation. J'affirme que c'est à l'unanimité de tous que les décisions ont été prises dans l'intérêt de la patrie.

Voici la réponse qui a été faite à la note allemande:

#### La réponse belge

« Par sa note du 20 août 1914, le gouvernement allemand a fait connaître que d'après des nouvelles sûres les forces françaises auraient l'intention de marcher sur la Meuse par Givet et Namur et que la Belgique malgré sa meilleure volonté ne serait pas en état de repousser sans secours une marche en avant des troupes françaises. Le gouvernement allemand s'estimerait dans l'obligation de prévenir cette attaque et de violer le territoire belge. Dans ces conditions, l'Allemagne propose au gouvernement du Roi de prendre vis-à-vis d'elle une attitude amicale et s'engage au moment de la paix à garantir l'intégrité du Royaume et de ses possessions dans toute leur étendue. La note ajoute que si la Belgique fait des difficultés à la marche en avant des troupes allemandes, l'Allemagne sera obligée de la considérer comme ennemie et de laisser le règlement ultérieur des deux Etats l'un vis-à-vis de l'autre à la décision des armes.

« Cette note a provoqué chez le gouvernement du Roi un profond et douloureux étonnement.

« Les intentions qu'elle attribue à la France sont en contradiction avec les déclarations formelles qui nous ont été faites le 1er août au nom du gouvernement de la République. D'ailleurs, si contrairement à notre attente une violation de la neutralité belge venait à être commise par la France, la Belgique remplirait tous ses devoirs internationaux et son armée opposerait à l'invasion la plus vigoureuse résistance. Les traités de 1839, confirmés par les traités de 1870, consacrent l'indépendance et la neutralité de la Belgique sous la garantie des puissances et notamment du gouvernement de S. M. le roi de Prusse. La Belgique a toujours été fidèle à ses obligations internationales. Elle a accompli ses devoirs dans un esprit de loyale impartialité. Elle n'a négligé aucun effort pour maintenir et faire respecter sa neutralité. L'atteinte à son indépendance dont la menace le gouvernement allemand constituerait une flagrante violation du droit des gens. Aucun intérêt stratégique ne justifie la violation du droit. Le gouvernement belge en acceptant les propositions qui lui sont notifiées sacrifierait l'honneur de la nation en même temps qu'il trahirait ses devoirs vis-à-vis de l'Europe. Conscient du rôle que la Belgique joue depuis plus de 80 ans dans la civilisation du monde, il se refuse à croire que l'indépendance de la Belgique ne puisse être conservée qu'au prix de la violation de sa neutralité. Si cet espoir était déçu le gouvernement belge est fermement décidé à repousser par

tous moyens en son pouvoir toute atteinte à son droit. »

Cette lecture est coupée d'inter interruptions approbatives. Des très biens accueillent chaque phrase et lorsque M. de Broqueville déclare qu'en acceptant les propositions qui lui sont notifiées, il sacrifierait l'honneur de la Nation, une longue salve d'applaudissements partit de tous les bancs souligne la noblesse et l'énergie de ce langage.

Lorsque l'ovation s'est apaisée, le chef du gouvernement reprend sur un ton devenu grave:

« Nous avons attendu jusqu'à ce matin 6 heures la réponse allemande. Cette réponse nous est enfin parvenue par l'intermédiaire du ministre d'Allemagne. »

En voici la teneur:

« Bruxelles,

le 4 août 1914.

« Monsieur le Ministre,

« J'ai été chargé et j'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que par suite du refus opposé par le gouvernement de sa S. M. le Roi aux propositions bien intentionnées que lui avait soumises le gouvernement impérial, celui-ci se verra à son plus vif regret forcé d'exécuter, au besoin par la force des armes, les mesures de sécurité exposées comme indispensables. »

M. Carton de Wiart. — L'union fait la force!

M. Frédéric Delvaux. — Toutes nos espérances sont dans le gouvernement soutenu par l'énergie de tous les Belges. La Belgique ne périra pas!

Une voix des tribunes. — Plutôt mourir!

### Ce qu'on trouve au fond de la mer

On y fait parfois des trouvailles curieuses en à juger par ce que dit M. de Varigny dans une récente chronique:

« Il y a des cas où l'on peut explorer utilement les vaisseaux coulés et arts, à Tunis, a donné sur un de ceux-ci, au Congrès de l'A. F. A. S., à Tunis, en avril dernier, des détails fort intéressants.

Il s'agit dans cette affaire, de trésors artistiques. Pour beaucoup ils valent largement les autres, ayant un intérêt général.

C'est un pêcheur d'éponges qui les découvrit. Il opérait en juin 1907 dans les parages de Mahdia et fut bouleversé en apercevant ce qu'il prit pour une série de gros canons couchés dans la vase. On y regarda de plus près; on vit que c'étaient des amphores. On vit aussi qu'avec celles-ci il y avait tout un chargement et qu'on avait mis la main sur les restes d'un vaisseau. Le bois pourri du pont était encore là. Le vaisseau, on a pu s'en rendre compte depuis, était chargé d'œuvres d'art de toutes sortes, en pierre, en bronze, en marbre de meubles, de corniches, etc. Des pièces d'un intérêt extrême en ont été retirées: une statuette d'Eros qu'on croit pouvoir attribuer à Praxitèle, des Dionysoz des grotesques en bronze et bien d'autres objets.

Tout cela venait d'Athènes, et, selon toute probabilité, le vaisseau a coulé vers 85-80 avant J.-C., chassé vers le Sud par une tempête tandis qu'il portait en Italie une cargaison d'objets pillés, peut-être d'objets pillés lors de la prise d'Athènes par Sylla, en 81 av. J.-C., ou bien d'objets qu'un antiquaire — déjà — voulait vendre à des Romains amateurs de belles choses. Que Sylla ou bien un antiquaire fût dans l'affaire, celle-ci, en tout cas, ne vaut rien. Ce fut une perte sèche, autant qu'on peut s'exprimer ainsi à propos d'objets noyés. Et ce ne fut pas la seule de Sylla: un navire chargé d'objets pris par lui, sombra près du cap Malée.

Il y a certainement au fond de la

mer infiniment de choses fort intéressantes pour le passé de l'humanité. Il y a des trésors aussi.

On travaille toujours au sauvetage de la « Lutine ». La « Lutine » fut en 1799, chargée de porter d'Angleterre à Cuxhaven de grosses sommes; plus de dix tonnes d'or et d'argent, mais elle coula en face de l'entrée du Zuiderzee, entre Vlieland et Terschelling.

Naturellement on s'efforça de repêcher les matières précieuses, et dès le début on réussissait dans une mesure appréciable. Mais l'ensemble progressif de l'épave rendit la tâche très difficile, et les efforts tentés au cours du siècle dernier n'ont pas été tous couronnés de succès. Depuis 1894, toutefois, une Compagnie s'est formée pour vider l'épave, avec la coopération du Lloyd, assureur du navire.

M. S. Jourdan a donné récemment des renseignements sur l'état actuel des travaux dans « La Nature ».

L'existence du trésor est certaine. Par un trou dans la coque un scaphandrier a aperçu des barres d'or, pas plus tard que l'an dernier. Il les a même touchées; elle ont environ 18 cent. de long, sur 6 de large et 3 de haut.

Ce qui rend les travaux très difficiles, c'est l'apport incessant de sable par le flot. A un moment, la « Lutine » était tout entière recouverte d'un banc de sable. On essaya bien de se débarrasser de celui-ci au moyen de pompes aspirantes, mais les pompes, en travaillant autour de l'épave, créent des creux et la « Lutine » est tombée un beau jour dans un de ceux-ci.

Une nouvelle méthode a été tentée: on a creusé un chenal de 1,850 mètres de long passant par l'épave; on compte que le courant du Zuiderzee s'y engagera et emmènera au large le sable. De la sorte, on a enlevé 1,500,000 tonnes de celui-ci, et la tranche d'eau surmontant l'épave, qui était de 4 mètres 25, est maintenant de 15 mètres.

Mais on n'est pas au bout.

Il ne faut pas oublier que le trésor fut placé au fond du navire, dans les soutes, au-dessous de la provision de boulets. Or, ces boulets, agglomérés par la rouille, forment une carapace épaisse et résistante qu'il faut détruire avant de pouvoir atteindre le trésor même. Il est a-ssez probable aussi qu'une partie de celui-ci est plus ou moins agglomérée avec les matières ferrugineuses, en masses très lourdes et de maniement difficile.

Aussi a-t-on eu l'idée d'employer l'aimant. Les sauveteurs disposent d'un aimant capable de soulever trois tonnes. On compte sur lui pour pouvoir enlever les boulets, et la carapace ferrifère; et avec les débris de fer, ce qu'il s'y sera aggloméré d'or ou d'argent.

Comme la masse de fer est très solide et est devenue très homogène, il a fallu d'abord la diviser: on a commencé en la réduisant en fragments au moyen de petites charges d'explosifs. L'aimant a déjà ramené 90 tonnes de débris de métal. La situation est donc bonne, et il y a lieu de croire que les millions enfouis depuis cent treize ans finiront par revoir tous le jour. Ils étaient une trentaine.

Il y a un autre sauvetage qui va être tenté, et dont le presse a parlé il a six mois: celui de la flotte turc-égyptienne de 63 navires, coulée par les flottes française, anglaise et russe, dans la baie de Navarie sur la côte occidentale de Grèce, en 1827.

Cette flotte contenait 300,000 tonnes de bois de chêne qui doit avoir acquis une couleur et une dureté qui le rapprocherait de l'ébène. On songe aussi aux 3,000 tonnes de cuivre pur dont les navires étaient cuirassés, et aux 2,106 canons dont 1,300 en bronze: tout ce métal a son prix.

Les vaisseaux coulés contenaient aussi des valeurs. L'amiral égyptien avait 10 millions de dollars, 10 000 ducats d'or, et 20 grands sacs de monnaie. Le Turc avait plus de 125 millions. Et sans doute les divers navires contenaient d'autres valeurs aussi. Sur les 63 navires on en a déjà retrouvé 43, et les travaux de sauvetage ne tarderont guère.

Observons en terminant combien cette immobilité des épaves qui se trouvent sous quelques mètres seulement d'eau plaide contre l'idée très répandue de l'extrême violence des vagues et de la profondeur à laquelle s'exerce leur action. En réalité celles-ci n'ont une influence un peu sérieuse qu'au point où elles déferlent. En deça de ce point leur action est insignifiante. Et ce qui le prouve, c'est la permanence générale des fonds.

# La gloire de Ferrer !

Cette gloire essentiellement maçonnique date de 1909.

Voilà plus de quatre ans que le F. Nathan, alors maire de Rome, la célébrait, dans un manifeste affiché sur les murs de la Ville Eternelle et que les FF. du Gr. Or. de Paris canonisaient publiquement Ferrer «très bon et très grand».

Mais il était réservé aux FF. belges de dresser solennellement à l'immonde scélérat une statue, dans un coin de Bruxelles.

Cette idole représente un homme, *in naturalibus*, portant, à bras tendus, au-dessus de sa tête nue, un flambeau, la torche de la «Vraie Lumière».

La capitale de la catholique Belgique, est la seule ville du monde à posséder pareil monument du fanatisme maçonnique. C'est, en réalité, l'idole de l'Anarchie Satanique. Les FF. l'ont offerte aux édiles de Bruxelles, alors, comme aujourd'hui encore, tombée aux mains de la Maçonnerie, tandis que le gouvernement du pays est dans les mains des catholiques, depuis 1884.

Comment ce gouvernement a pu tolérer l'érection de l'infâme idole dans la capitale, c'est ce que je ne me charge pas d'expliquer. Il paraît que, selon la législation relative à l'autonomie communale, les édiles ont le droit de faire ce qu'ils veulent et de planter sur les places publiques l'ouvrage monumental à la pudeur, si cela leur plaît, sans qu'une autorité supérieure puisse les en empêcher.

Cette statue est une honte pour la Belgique entière et pour Bruxelles en particulier. Il y a eu des protestations, quand on l'a érigée maçonnièrement, avec discours pompeux et tonitruants; mais la statue est encore debout.

Personne jusqu'ici, parmi les Belges, n'a osé demander sa destruction. Personne n'a eu l'audace de la faire disparaître...

Il a fallu que ce fût d'Espagne que vint le mouvement purificateur.

Les journaux belges nous apprenent que des Espagnols, en grand nombre, se sont adressés au gouvernement catholique pour obtenir la suppression de ce monument anarchique insultant pour l'Espagne.

Le chef du gouvernement, le baron de Broqueville a reçu des milliers de demandes. La «gloire de Ferrer» va-t-elle continuer à déshonorer la capitale d'un pays en immense majorité catholique?...

Ce qu'il y a de remarquable, en l'occurrence, c'est qu'en Espagne même, cette gloire commence à décliner surtout depuis que la vraie lumière historique s'est faite sur le personnage dont le nom, naguère, était apothéosé par la maçonnerie internationale.

Le F. M. Lorand, une des gloires du parlementarisme radical, en Belgique, vient d'annoncer avec exaspération que ses amis d'Espagne, FF. en loges, refusent d'élever, comme l'ont fait ceux de Belgique, un monument à Ferrer. Ils prétendent laisser à x FF. de Belgique le singulier honneur d'avoir statué l'anarchie et sa torche, en plein Bruxelles. Ceux d'Espagne savent que s'ils osaient faire de même à Barcelone, la statue de Ferrer n'y resterait pas 24 heures debout — en supposant que le gouvernement espagnol les autorise jamais à insulter ainsi l'Espagne.

Ledit Lorand proteste, dans un journal maçonnique de Bruxelles contre le républicain radical F. Leroux, un des chefs de la révolution en Espagne, «pour s'être prononcé très énergiquement contre Ferrer» et sa gloire. Le F. Leroux a repoussé le

projet, lancé de Belgique, de statuer à Barcelone, le héros de la Semaine Sanglante et du Mont Juich. Le F. Lorand constate qu'après 4 ans le souvenir de ce misérable «n'obtient plus aucune sympathie chez les radicaux d'Espagne».

C'est que le peuple et les ouvriers espagnols savent maintenant, parfaitement, à quoi s'en tenir sur Ferrer et sa gloire. Plût au Ciel que le peuple belge, ou son gouvernement, fasse bonne justice de cette gloire, et qu'il fasse disparaître l'ignoble monument, ne fût-ce que par égard pour les protestations espagnoles.

Un écrivain français, G. Valois, dans son livre récent: «La monarchie et la classe ouvrière», a réduit Ferrer et sa gloire à leur juste valeur. Voici, d'après le *Courrier de Bruxelles*, organe catholique, quelques extraits de la préface de cet ouvrage. Ils sont édifiants. Les FF. et les socialistes de Montréal qui, dans le temps, ont vénéré le nom du scélérat devraient les méditer. C'est à leur intention spéciale que la *Croix* les reproduit aujourd'hui:

«Ferrer était, non pas un prolétaire, mais un bourgeois (même un millionnaire). Les fondateurs du «comité de défense des victimes de la répression espagnole» étaient non pas des prolétaires, mais des bourgeois dont les relations avec la Maçonnerie et la Juiverie sont connues. Les premiers manifestants étaient aussi des bourgeois. Les classes ouvrières socialistes ne se décidèrent que très lentement, à entrer dans le mouvement. Elles ne s'y décidèrent qu'à la suite d'une violente campagne de presse faite par la *Guerre sociale* (politiciens insurrectionnels.) *l'Humanité* (de Jaurès et des Juifs, politiciens socialistes parlementaires), le *Courrier européen* (politiciens bourgeois radicaux), le *Temps* (politiciens bourgeois opportunistes), le *Sicéle* (politiciens bourgeois franc-maçons), s'appuyant sur les organes de la Juiverie européenne *Berliner Tageblatt*, *Gazette de Voss*, *Tribuna* de Rome, etc. Une agitation très vive s'ensuivit, qui fut arrêtée tout à coup, sur l'ordre même du gouvernement français.

«Pourtant, restaient en prison des camarades socialistes et révolutionnaires, c'est-à-dire, pour la classe ouvrière les victimes les plus intéressantes. Toutes preuves que dans l'affaire Ferrer, d'autres intérêts étaient en jeu que les intérêts du prolétariat...»

«Les campagnes révolutionnaires, dites ouvrières, ayant un objet international, ne sont menées et soutenues en France, que lorsqu'elles menacent un pouvoir catholique, (Espagne, Portugal, affaire Dreyfus, ou un pouvoir héréditaire (Espagne, Russie) qui s'opposent au libre jeu des pouvoirs capitalistes de la nation juive ou de la Franc-Maçonnerie. Si vous voulez bien vous rappeler les grandes campagnes où le monde ouvrier a joué un grand rôle, vous verrez qu'aucune ne servait les intérêts ouvriers: Affaire Dreyfus; bénéficiaire, la nation juive; manifestations soutenant l'insurrection en Russie; bénéficiaire, la nation juive, campagne pour Ferrer; bénéficiaire, la bourgeoisie libérale espagnole dirigée par Romanones, la Franc-Maçonnerie et les lanceurs d'affaires cosmopolites. Il en a été de même au XIXe siècle pour les campagnes révolutionnaires intérieures; la révolution de 1880, la révolution de 1848 la Commune même, toutes révolutions où l'élément ouvrier joua un rôle considérable, n'ont servi en définitive qu'à la bourgeoisie libérale, à la nation juive et à la Maçonnerie; en somme aux puissances d'argent qui veulent se développer dans un régime où aucune force politique ne s'oppose à la liberté de l'exploitation.»

## SOYEZ LES BIENVENUS !

A nos nouveaux lecteurs

La CROIX, le grand organe catholique de Montréal, le meilleur journal de famille qu'il y ait, vous souhaite la bienvenue. Elle sera heureuse de vous compter au nombre de ses lecteurs assidus.

Soyez certains que vous en tirerez le plus grand profit.

La CROIX, publie, chaque semaine, des articles sérieux et des renseignements divers sur tous les sujets propres à instruire; elle vous intéressera.

Elle traite de tout, de religion, de politique, d'agriculture, d'enseignement, etc., et elle donne les dernières nouvelles.

De plus, elle cravache proprement les petits franc-maçons, quand ils osent sortir de leurs trous à Montréal et ailleurs, et elle fustige les hommes publics qui nous volent et nous vendent impudemment.

Rien qui choque la morale et les bonnes mœurs, dans la CROIX.

Les scènes sanglantes qui familiarisent avec le crime, telles que les grands journaux jaunes de Montréal en donnent tous les jours, sont radicalement éliminées de nos pages.

Nous voulons éduquer, nous voulons élever l'âme et le cœur, et non pas les ravalier dans la fange d'une curiosité malsaine, comme le font la «Presse», la «Patrie» et tant d'autres feuilles.

Soyez donc les bienvenus dans la grande famille de la CROIX !

LA DIRECTION.

NOTE. — Pour avoir la *Croix*, il faut s'y abonner: elle n'est pas en vente dans les dépôts de journaux.

Adressez le prix de votre abonnement (\$2 pour un an, \$1 pour six mois) à

LA «CROIX»,  
25, Rue Saint-Gabriel,  
MONTREAL.

Voilà, socialistes ouvriers de Montréal, ce que vaut la gloire de Ferrer. *Et nunc erudimini.*

L. HAGAULT.

### La franc-maçonnerie est le laboratoire de la révolution sociale

A propos d'une publication de M. Ernest Nys, conseiller à la Cour d'appel de Bruxelles, ayant pour titre «La Franc-Maçonnerie, son histoire, son action, le Peuple, de Bruxelles, sous la signature de M. Léon Legavre, écrit dans son numéro du 30 juillet:

«Je suis persuadé qu'après la lecture de la brochure de M. Ernest Nys, nos camarades comprendront que la franc-maçonnerie est le laboratoire de la révolution sociale, comme elle fut le laboratoire de la Révolution française.»

On ne le lui a pas fait dire, mais l'aveu est précieux.

A l'imprimerie de la «Croix», vous trouverez le bon travail à bon marché.

### AVIS

Canada, Province de Québec, District de Montréal. — No 4010. — Cour Supérieure.

Dame Blanche Migneron, des cité et district de Montréal, épouse commune en biens d'Aldéric Saint-Cyr, marchand-tailleur du même endroit, demanderesse, vs Aldéric Saint-Cyr, du même endroit, défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée ce jour.

Montréal, 22 juillet 1914.  
LAMOTHE ST-JACQUES & LAMOTHE, procureurs de la demanderesse. — 17-5ins.

### La danse

Par Mgr L.-M. DUGAS, Prot. Apost.

L'auteur a condensé dans cet opuscule, au sujet de la danse, la vraie doctrine telle qu'exprimée par les pères, les docteurs, les synodes, les conciles, les évêques et les catéchistes de l'Eglise, et il a ajouté à ce compendium le témoignage des payens et des gens du monde.

Ce petit livre devrait être d'autant plus répandu que la danse est devenue l'une de nos plus grandes plaies sociales, même au sein de sociétés soi-disant catholiques comme les Chevaliers de Colomb.

En vente à la Croix, 25, Saint-Gabriel, Montréal, au prix de 10 c. l'exemplaire;

\$3.00 les 50 exemplaires;  
5.00 le 100

TEL. BELL MAIN 6974

## A l'Imprimerie de la Croix

Vous aurez un Bon Travail à Bon Marché

\*\*\*

£ Nous exécutons tous les travaux, depuis le gros volume jusqu'à la simple circulaire et depuis le catalogue de commerce jusqu'aux formules de compte ou de lettre.

£ Avant tout, nous cherchons à satisfaire nos clients et nous ne sommes contents que lorsqu'ils le sont eux-mêmes.

\*\*\*

25, RUE SAINT-GABRIEL, MONTREAL

## Histoire de l'Eglise Catholique DANS L'OUEST CANADIEN

(1659-1905)

Par le R. P. A.-G. MORICE, O.M.I.

Trois forts volumes reliés, superbement illustrés de photogravures, cartes, fac-similés.

(80 chapitres au lieu des 43 de la traduction anglaise)

Prix : \$5.60 et \$6.60 franco, selon la qualité de la reliure.

Adressez les commandes à la CROIX, Montréal.

ATELIER FONDÉ EN 1852

Diplôme à l'Exposition Provinciale 1894 Médaille d'Or à l'Exposition Provinciale 1901

Références des mieux autorisées.

Toujours de nouveaux dessins en cours d'exécution.

## JOS. VILLENEUVE

Entrepreneur et Manufacturier d'Autels, Bancs, Chaires, Confessionnaux, et tous objets servant aux besoins du culte. Sculpture d'ornementations, d'églises, en bois et en plâtre.

### Saint-Romuald, P. Q.

Spécialités: Exécution d'architecture, de sculpture et de dorure.

# BROMA

est le tonique

Reconstituant par Excellence du Sang et des Nerfs

Il signifie: Force, Vigueur, Santé pour les personnes affaiblies et souffrant de dépression nerveuse qui en font un usage persévérant.

Il guérit la dyspepsie et tous les troubles d'estomac.

Pris avant le repas, il excite l'appétit.

Pris après le repas, il facilite la digestion.

EN VENTE PARTOUT

Dr ED MORIN & CIE, Limitée, QUEBEC, Can.

L'IMPRIMERIE DE LA «CROIX»

A l'imprimerie de la Croix, vous trouverez le bon travail à bon marché.

### LE PACIFIQUE CANADIEN

TORONTO

\*8 45 a. m. \*10 p. m. \*10 50 p. m.

Wagons-observatoire-palais et buffet sur train du jour  
Wagons-lits et compartiments sur trains de nuit

OTTAWA

17 55 a. m. 18 30 a. m. 19 05 a. m. \*9 45 a. m.  
11 00 p. m. 11 40 p. m. \*9 45 p. m. \*9 00 p. m.

QUEBEC

19 a. m. \*1 30 p. m. \*3 p. m. \*11 30 p. m.

SHERBROOKE et LENNOXVILLE

Quitte à \*8 30 a. m. 11 10 p. m. \*6 35 p. m.  
\*Tous les jours, sauf dimanche, 1 dim. seul

BUREAUX DES BILLETS

141 et 143, rue Saint-Jacques, Montréal  
Téléphone Bell, Main 8125  
Ou aux gares Viger et Windsor.

### Avis important

1. — L'abonnement à la CROIX est payable d'avance et nous invitons nos lecteurs à satisfaire fidèlement à cette obligation.

2. — Tout chèque à l'ordre de la CROIX ou de son directeur doit être fait payable au pair à Montréal. S'il ne l'est pas, le signataire doit ajouter, au montant qu'il veut payer, 15 cts pour les frais de perception dudit chèque.

3. — Tout lecteur qui désire cesser de recevoir la CROIX doit au préalable payer tout ce qu'il doit à notre administration et nous aviser LUI-MÊME de son désir. Autrement, s'il compte sur son maître de poste pour nous donner tel avis, il doit s'attendre à des désagréments, car, souvent, le maître de poste oublie ou néglige de le faire et ce la naissant des différends dont nous voudrions éviter les conséquences à nos lecteurs.

LA DIRECTION.

L'Évangile

Le douzième Dimanche après la Pentecôte

22 août 1914.

S. Luc VII.

EN ce temps-là, Jésus, se tournant vers ses disciples leur dit: Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez! Car je vous déclare que beaucoup de prophètes et des rois ont désiré voir ce que vous voyez, et ne l'ont point vu; entendre ce que vous entendez, et ne l'ont point entendu. Alors un docteur de la loi se leva, et lui dit pour le tenter: Maître, que faut-il que je fasse pour posséder la vie éternelle? Jésus lui répondit: Qu'y a-t-il d'écrit dans la loi? Qu'y lisez-vous? Celui-ci reprit: Vous aimez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toute vos forces et de tout votre esprit, et votre prochain comme vous-même. Jésus lui dit: Vous avez fort bien répondu; faites cela, et vous vivrez. Mais celui-ci, voulant se faire passer pour un homme juste, dit à Jésus: Et qui est mon prochain? Jésus, prenant la parole, lui dit: Un homme, allant de Jérusalem à Jéricho, tomba entre les mains de voleurs qui le dépouillèrent, le couvrirent de plaies et s'en allèrent, le laissant à demi mort. Or, il arriva qu'un prêtre allait par le même chemin; il vit cet homme, et passa outre. Un lévite, étant venu près de là, le vit aussi et passa de même. Mais un Samaritain qui voyageait vint à passer près de cet homme, et, l'ayant vu, fut touché de compassion. S'étant approché, il versa de l'huile et du vin sur ses plaies, et les pansa; il le mit ensuite sur son cheval, et le conduisit dans une hôtellerie où il prit soin de lui. Le lendemain, il tira de sa bourse deux deniers et les donna au maître de l'hôtellerie, en lui disant: Ayez soin de cet homme, et tout ce que vous dépenserez de plus, je vous le rendrai à mon retour. Lequel des trois vous semble avoir été le prochain de celui qui tomba entre les mains des voleurs? Le docteur répondit: C'est celui qui a exercé la miséricorde envers lui. Allez donc, lui dit Jésus, et faites de même.

LE CALENDRIER DE LA SEMAINE

DIMANCHE, 23 août — 12 P. Du Dim.

- Lundi 24 — S. Barthelemi.
- Mardi 25 — S. Louis, roi, Conf.
- Mercredi 26 — S. Zéphirin.
- Judi, 27 — S. Joseph Calas.
- Vendredi, 28 — S. Augustin.
- Samedi, 29 — Décollation de S. Jean-Baptiste.

50 millions pour la guerre

Le Parlement du Canada, à une réunion spéciale qui a eu lieu cette semaine, a voté la création d'un budget de guerre au chiffre de 50 millions de piastres pour finir l'exercice financier de 1914-1915. Cette dépense mettra le déficit annuel à 68,500,000 piastres dont une partie pourra être comblée par l'emprunt de 25 millions que le gouvernement est autorisé à faire, laissant un déficit net de 43,500,000. Pour le couvrir le gouvernement a augmenté les droits de douane sur les sucres, les cafés, les alcools, les tabacs, les chocolats et quelques autres produits. Cette taxe nouvelle pèsera de 14,800,000 piastres environ par année sur les Canadiens. Et ce n'est qu'un commencement!

Sir Lomer Gouin et lady Gouin de retour

Sir Lomer Gouin et Lady Gouin sont arrivés d'Europe le 17 du courant. Ils ont fait la traversée à bord du Royal George, sans incident. Ils sont heureux d'être revenus au pays. Nous leur souhaitons la bienvenue.

SA SAINTETÉ PIE X

Sa vie, son œuvre

LE JEUNE HOMME

C'est dans un petit village de Vénétie, situé au pied des riantes collines d'Assolo, à Rièse, qu'est né, le 2 juin 1835, d'une modeste famille d'artisans, Joseph-Me chior Sarto, que Dieu prédestinait à devenir le successeur de Léon XIII, sous le nom de Pie X. L'intelligence éveillée de l'enfant, son amour pour les offices de l'Eglise, sa loyauté et sa franchise attirèrent bientôt sur lui l'attention du curé du village, Don Tito Fusarini, qui, après l'avoir initié aux premiers éléments du latin, le fit admettre au gymnase de Castelfranco, Vénétie.

Le famille de Joseph Sarto n'avait pas les ressources nécessaires pour payer sa pension et le jeune écolier, s'endurcissant dès son enfance au travail et aux privations, parcourait tous les jours un long chemin, par tous les temps, avec une assiduité qui ne se démentit jamais.

«Ma foi, quand je me sentais trop fatigué, je m'accrochais à quelques chariots, je me délassais ainsi sans m'attarder, et je reprenais joyeusement ma route.»

Le succès et la conduite exemplaire du jeune Sarto furent remarqués par le patriarche de Venise, le cardinal Jacopo Monico, qui attribua à cet écolier modèle une bourse d'études au séminaire de Padoue, considéré à juste titre comme l'un des plus réputés de l'Italie. C'est là que le jeune homme prit l'habit ecclésiastique. Ses brillantes études théologiques lui valurent à Padoue, comme à Castelfranco, d'être toujours classé premier parmi ses condisciples.

Voici d'ailleurs, les notes que méritait le jeune Sarto dans la première année de son séjour au séminaire de Padoue, écrites par Don Evangelisto di Piero, mort abbé mitré de Monfelicé.

Discipline, excellente; talent, très bien; mémoire, excellente; espérances, très bonnes.

LE PRETRE

Ordonné prêtre au mois de septembre 1858 par Mgr Farina, évêque de Trévise, il était nommé vicaire à Tombolo, où, pendant neuf ans, il se faisait remarquer par sa charité, son zèle ardent, son sens pratique, la maturité précoce de son jugement.

Envoyé en 1867 comme curé, dans le village de Salzano, le jeune prêtre ne tardait pas à conquérir le cœur de tous ses paroissiens, qui voyaient avec admiration leur pasteur consacrer exclusivement aux œuvres de charité le revenu assez considérable dont il était pourvu et s'oublier toujours pour ne penser qu'au bien des âmes qui lui étaient confiées. Afin de subvenir aux œuvres de sa paroisse, il n'hésita pas à vendre son cheval et sa voiture et à engager au mont-de-piété les objets les plus précieux. Quand, neuf ans plus tard son évêque l'appela à Trévise comme chanoine dans la cathédrale, le curé de Salzano quitta la paroisse, qui le pleurait, pauvre comme il était venu et dépourvu du strict nécessaire.

VICAIRE GENERAL

Les mérites de l'ancien curé de Salzano attirèrent bientôt sur lui l'attention et il était successivement nommé primat du chapitre, chancelier épiscopal, examinateur prosynodal, juge au tribunal ecclésiastique, vicaire général. Quand l'évêque de Trévise, Mgr Zinelli, eut subi une première attaque d'apoplexie qui le réduisit à l'impuissance, Mgr Sarto se trouva investi du gouvernement effectif du diocèse.

Le correspondant romain de la Croix, dé Paris, cite le témoignage

suivant des anciens professeurs du séminaire de Trévise, qui ont vu Mgr Sarto à l'œuvre.

«De quel tact il fit preuve en maintes circonstances délicates! Il avait une certaine façon si avenante et si persuasive de prendre ceux qui traitaient avec lui, qu'il les amenait sans qu'ils puissent résister à vouloir ce qu'ils devaient vouloir.»

Il nous souvient d'une députation qui fut adressée par un village pour demander le changement d'un curé. Pourquoi ils n'en voulaient point? Dieu le sait! C'était sans doute de ces caprices collectifs aussi difficiles à analyser qu'à vaincre. Mgr Sarto écouta ses braves gens, les invitait à parler les uns après les autres, faisant tomber en souriant leurs arguments, tant et si bien qu'ils emportèrent eux-mêmes une lettre priant le curé de rester à leur tête. Petit exemple, mais combien suggestif pour qui connaît les hommes! Aussi, lorsqu'en 1879, Mgr Zinelli vint à mourir, les chanoines, ses collègues l'éurent vicairer capitulaire.

L'EVEQUE

Le matin du 10 novembre 1884 se rendant comme à l'ordinaire pour les affaires d'administration chez son évêque, Mgr Apollonio, celui-ci lui dit à brûle-pourpoint:

«Est-ce que vous connaissez le nom de celui qui est appelé à succéder sur le siège épiscopal de Mantoue à Mgr Berengo, promu archevêque d'Udine?»

—Non, répondit le chanoine Sarto.

—Eh bien! venez avec moi, lui dit l'évêque.

Et il l'amena dans sa chapelle privée; après l'avoir fait agenouiller devant l'autel, il lui tendit le Bref par lequel Léon XIII le nommait évêque de Mantoue.

Mgr Sarto faillit s'évanouir d'émotion. Plus tard, revenu de sa stupéfaction, se croyant incapable d'accomplir la haute mission à laquelle il était appelé, il fit tous ses efforts pour éloigner de lui le lourd fardeau de l'épiscopat. Sa résistance fut inutile. Quelque temps après, il était sacré évêque de Mantoue, à Rome, par le cardinal Parocchi.

Le diocèse confié aux soins du nouvel évêque languissait dans un triste abandon. Mgr Sarto ne tarda pas à venir à bout de toutes les difficultés par sa charité, son affabilité, sa fermeté pleine de prudence. Sa grande préoccupation était de former l'esprit sacerdotal et de relever les études ecclésiastiques dans son grand séminaire. Dans ce but, il ne dédaignait pas d'aller lui-même à l'exemple du cardinal Pecci, archevêque de Pérouse, s'asseoir dans la chaire des professeurs et d'enseigner la théologie surtout la théologie morale. Les longues années qu'il avait passées dans le ministère pastoral et l'expérience qu'il avait acquise à Trévise, par un contact incessant avec tous les membres du clergé, lui permirent d'obtenir des résultats pratiques. C'est en sa qualité d'évêque de Mantoue qu'il assista aux congrès catholiques d'Italie, où produisit toujours une impression sa parole sage, pondérée, instructive, salutaire.

LE CARDINAL

Mgr Sarto occupait depuis moins de neuf ans le siège de Mantoue, quand, au Consistoire du 12 juin, 1893, il était créé cardinal-prêtre du titre de Saint-Bernard aux Thermes et, trois jours après promu au siège patriarcal de Venise.

Cette nomination provoqua un conflit entre le Saint-Siège et le gouvernement italien, qu'inspiraient alors M. Crispi. Cédée en 1866 par François-Joseph d'Autriche à Napoléon III qui la rétrocéda au roi Victor Emmanuel la Vénétie est une des provinces sur lesquelles la souveraineté de la dynastie de Savoie n'est pas contestée. Le premier ministre du roi Humbert basant ses prétentions sur les privilèges concédés jadis par les Pa-

pes à la république de Venise, dont la dynastie de Savoie était, disait-il l'héritière, avait la prétention d'attribuer aux ministres italiens seuls le droit de nommer les patriarches de Venise.

Le Saint-Siège établit d'abord que le patriarcat de Venise n'était que la continuation de l'illustre patriarcat d'Aquilée, aujourd'hui aboli, et que le droit de nomination concédé par les Pontifes du temps de Saint-Laurent Guistiniani avait été un privilège gracieusement offert à la république, mais non transmissible à d'autres. La discussion se prolongea assez longtemps et le cardinal Sarto se voyant refuser l'exéquatour et privé du traitement auquel il avait droit alla, sans se préoccuper des menaces de M. Crispi, s'installer aux environs de Venise. Sa charité et son zèle apostolique ne tardèrent pas à lui conquérir tous les cœurs. Quelques temps après, le peuple de Venise, profitant d'un séjour que faisait le roi Humbert dans la ville des doges, réclamait son patriarche dans une manifestation imposante qui donna à réfléchir aux adversaires les plus haineux de l'Eglise.

Deux jours plus tard, le roi accordait l'exéquatour au cardinal Sarto; celui-ci tit aussitôt son entrée triomphale dans la ville, qui le considérait déjà comme un père.

Le patriarche de Saint-Marc a toujours eu le perpétuel souci de se rapprocher des humbles, des pauvres et en même temps n'a cessé de s'occuper des choses spirituelles et des âmes. Dans son diocèse, il avait ordonné que les dimanches et jours de fêtes, l'Ecriture Sainte fût lue et expliquée au peuple dans le patois des localités. Lui-même commentait les Livres Saints du haut de la chaire de sa cathédrale.

Les foules au milieu desquelles Mgr Sarto aimait à se trouver, frémissaient, courbées sous la bénédiction de ce pasteur bienveillant et bienfaisant. On raconte qu'un jour, un Vénitien, maigre, grincheux et sale, s'écriait au milieu des pauvres: «Je n'aime pas les curés, mais ce patriarche, je me jetterais au feu pour lui.»

Lorsqu'il venait à Rome (cela arrivait rarement) les mendiants l'accueillaient à ce transport. Un jour, au Corso, auprès du collège des Lombards où se rendait le cardinal Sarto, une mendiantie ridée et vieille s'exclama: Ecco il nostro patriarca di Venezia! Elle se jeta aux genoux du prélat, lui demanda son signe de croix sur le front, empocha le «bajocco» traditionnel et s'enfuit en pleurant.

Le peuple, pour exprimer toute sa respectueuse admiration en parlant du patriarche, disait «Si jamais il devient pape, il ouvrira les portes du paradis pour avoir le plaisir de nous retrouver et de nous bénir encore.»

Léon XIII, dit-on, croyait le cardinal Sarto destiné à la tiare et l'incitait même à s'y préparer, en l'appelant le candidato della Serenissima. On a rapporté à ce propos une anecdote qui est à la fois la preuve des hautes vues de Léon XIII et de la douce modestie de Pie X. Pendant sa dernière visite au Vatican, le patriarche vint à parler du respect, de la vénération que les Vénitiens professaient pour le chef de la Chrétienté, ajoutant que nulle part les vœux en faveur de la longévité et du bonheur du Pape, n'étaient plus fervents ni plus unanimes qu'à Venise. «Hélas! fit Léon XIII. Nous avons parfois un pressentiment qui nous avertit qu'il faudra bientôt se rendre à l'appel du Seigneur, mais ce sera sans le moindre regret que nous laisserons à une créature moins indigne l'honneur de représenter en ce monde l'autorité divine. Au reste, ajouta-t-il, vous nous succéderez peut-être.»

Le cardinal Sarto accueillit ce compliment inattendu avec un étonnement sincère, et comme il se dé fendait, assurant qu'une pareille tâche serait au dessus de ses forces, le Pontife ajouta: «Nous savons, mon fils,

que vous pourriez rendre de grands services à l'Eglise, car vous possédez des qualités qui vous rendraient précieux pour elle!»

LE PAPE

Le pontificat de Pie X est marqué au sceau de la modestie dont le pontife ne s'est jamais départi et de cette piété profonde qui lui a fait choisir comme motto: «Instaurare omnia in Christo». — Tout restaurer dans le Christ.»

Au lendemain de son couronnement il fut prié de donner des ordres quant à ses appartements privés au Vatican; il engagea, Mgr Merry del Val qui n'était pas encore cardinal et qui agissait déjà comme secrétaire d'Etat à prendre pour lui le splendide appartement Borgia. Pour lui-même, il se contenta de quatre petites chambres au-dessus des appartements d'Etat, et qui avaient été occupées par Mgr Angeli, secrétaire de Léon XIII.

Pie X voulait se livrer tout entier au travail. Il ne s'épargna aucune fatigue; il donnait des audiences ou il recevait des foules considérables de fidèles, célébrait la messe, prêchait, donnait la sainte communion. Il devint tellement épuisé qu'un jour, au milieu d'une cérémonie à la chapelle Pauline, il s'évanouit. La chapelle était pleine de monde et l'incident créa une certaine sensation. Le bruit courut même que le Saint-Père était sujet à de fréquents évanouissements. C'était absolument faux d'ailleurs; cet incident était dû à la grande chaleur et à l'air vicié de la chapelle.

Ce fut la première occasion pour les fonctionnaires du Vatican d'entrer en scène, et, sous prétexte de protéger sa santé, de l'éloigner du monde. Ils n'y réussirent pas toujours.

Un des pèlerinages annuels venant d'Amérique était parti de New-York au mois de juillet 1903. Avant qu'il fut rendu à Rome, Léon XIII mourut. Les pèlerins se trouvèrent dans la Ville Eternelle pendant le conclave. Le jour de l'élection de Pie X, ils étaient sur la place St-Pierre et lorsque le nouveau pape parut au balcon du Vatican pour donner sa bénédiction urbi et orbi, il put voir flotter deux drapeaux américains et fut acclamé par des centaines de fidèles du nouveau continent.

Quelques jours plus tard ces mêmes pèlerins, accompagnés de Son Eminence le cardinal Gibbons, visitaient les jardins du Vatican. Soudain les gardes du jardin leur donnèrent l'ordre de s'éloigner; le Souverain Pontife faisait sa promenade quotidienne et allait passer.

En bons Américains, ils refusèrent d'obéir et restèrent où ils étaient.

Pie X s'aperçut qu'il se passait quelque chose d'anormal et demanda ce qu'il y avait. Immédiatement le cardinal Gibbons s'approcha et expliqua au pape que c'étaient des pèlerins qui voulaient avoir une audience et qui attendaient le jour fixé.

«Pas n'est besoin d'attendre, répondit le pontife. Je vais les recevoir tout de suite.»

Et se dirigeant vers le Museum Epitaphium il y reçut les Américains. Il bénit les deux drapeaux américains dont l'un est conservé à Rome et l'autre à New-York.

Pie X ne voulut pas changer la substance de la politique de ses prédécesseurs à l'égard de l'Italie.

La plus vigoureuse de ses protestations fut celle que provoqua la visite de M. Loubet, alors président de France, au roi d'Italie. On sait que depuis 1870, il était défendu à tous les chefs d'Etats catholiques de visiter le roi d'Italie dans sa capitale.

Cette visite agrava encore le malaise qui régnait au Vatican à propos de la guerre religieuse qui sévissait alors en France. On en a attribué la responsabilité à Pie X, mais le fait est qu'elle a commencé sous le pontificat de Léon XIII.

La France trouva des imitateurs en Espagne où le parlement adop-

ta des lois contre les congrégations religieuses et le clergé. Ces mesures amenèrent une rupture entre Rome et Madrid et l'ambassadeur d'Espagne près du Saint-Siège fut rappelé.

Le 5 octobre 1910 la république fut proclamée au Portugal; le changement de gouvernement amena la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat, l'expulsion des Congrégations religieuses et la confiscation de leurs biens.

Pendant que survenaient ces crises regrettables où l'on voyait des nations comptées parmi les plus fidèles à la foi catholique briser avec les traditions les plus sacrées, un rapprochement se faisait en Italie entre le Vatican et le Quirinal. Les relations tout en gardant leur caractère d'hostilité devinrent cependant plus cordiales.

Il faudrait des colonnes pour énumérer les réformes religieuses introduites par Pie X; il restaura le chant grégorien, ordonna que l'on prêche chaque dimanche sur un texte de l'Ecriture sainte; il donna lui-même l'exemple et aussi longtemps que sa santé le lui permit on le vit expliquer aux fidèles des différentes paroisses de Rome dans la cour St-Damase, les sublimes vérités de l'Évangile. Pape, il mit en pratique tout ce qu'il avait prêché comme évêque et patriarche: la communion fréquente, etc.

L'une de ses entreprises les plus remarquables fut la codification des lois ecclésiastiques. Il charges de ce travail l'un des plus illustres maîtres du droit canonique, Mgr Pietro Gasparri, à qui il conféra le chapeau rouge au mois de décembre 1908. Une autre œuvre importante fut la révision de la Vulgate qui fut confiée au R. P. Francis Aidan Gasquet, prieur de l'abbaye bénédictine anglaise, l'un des historiens les plus fameux de ce siècle.

Pie X voulait restaurer la discipline la plus rigide dans le clergé, et c'est ce qui amena cette guerre sans merci contre les opinions erronées des modernistes. L'encyclique Pascendi promulguée le 8 septembre 1907 condamnait les modernistes et leurs doctrines. Plusieurs chefs du modernisme furent ensuite excommuniés en Italie, en Allemagne et en Angleterre. Le 18 novembre 1907, Pie X condamnait avec plus d'énergie que jamais les erreurs modernes et réaffirma la nécessité de combattre par tous les moyens possibles l'esprit de rébellion et ordonna aux évêques d'exercer une surveillance active, de renvoyer les professeurs dont la doctrine était entachée d'erreur et d'éloigner des ordres les étudiants supposés être en sympathie avec le mouvement.

De nouvelles révoltes s'élevèrent et Pie X poursuivant l'ennemi dans ses derniers retranchements promulgua une nouvelle encyclique, au mois de mai, 1909, par laquelle il imposait à tous les ecclésiastiques le serment anti moderniste.

L'encyclique de Pie X, promulguée à l'occasion du centenaire de Saint-Charles Borromée, concernait les protestants et plus particulièrement les protestants d'Allemagne. Elle attira vivement l'attention et fut critiquée par les protestants d'Allemagne avec une sévérité qui affecta vivement le Souverain Pontife.

Pie X reforma ensuite la Curie Romaine, qui était encore régie par la bulle de Sixte V, du mois de janvier, 1588. Il reforma les Offices, les Cours ecclésiastiques et les Congrégations romaines. Il enleva le Canada, les Etats-Unis, Terre-Neuve, la Grande-Bretagne, la Hollande et le Luxembourg de la juridiction de la propagande et les plaça sous le contrôle de la Consistoriale. A partir de cette date, ces pays cessèrent d'être considérés comme pays de mission.

Pie X s'est toujours vivement intéressé aux choses d'Amérique et il était très estimé des Américains. Cependant sa sympathie pour les Américains ne l'amena jamais à transiger avec les principes et l'on se rappelle l'incident de 1910, alors qu'il refusa de recevoir l'ex-président Roosevelt, qui avait d'abord voulu visiter les pires ennemis du Saint-Siège.